

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agouce de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT  
\$1 PAR AN

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Ce que dit un journal protestant, le *Times* de Londres, à l'occasion de l'exécution en France des décrets du 29 mars dernier par lesquels les religieux sont chassés de leurs communautés ; les membres catholiques de la Chambre des députés et du Sénat protestent énergiquement contre cette odieuse persécution ; extrait du discours de M. Buffet, membre du Sénat rappelant le dévouement du clergé régulier et les services rendus par ce dernier à la France ; paroles de Sa Sainteté le Pape Léon XIII touchant le clergé régulier en France ; ce qu'ont fait les Français, les RR. PP. Jésuites, les Muistes, etc.—Séance solennelle de l'Académie "Saint Thomas d'Aquin" au Collège de Ste-Anne, à l'occasion de la fête du Révd M. Eugène Frenette, directeur de ce Collège ; quelques détails sur cette société ; noms des élèves promus aux grades de l'Académie pendant cette séance ; conditions d'admission à l'Académie ; différents grades qui caractérisent chacun de ses membres ; insignes de l'Académie ; noms des membres actuels de l'Académie.

**Causerie Agricole :** Des engrais : déjections animales, fumiers de ferme ; qualité des différents fumiers ; de la litière ; préparation et conservation du fumier.

**Sujets divers :** Industrie à Carleton et à Maria, Baie des Chaleurs ; Moulin à soie, moulin à carder, à filer, à tisser la laine et à presser Pétoffe à Carleton ; établissement d'une manufacture de féculé à Maria.—Les bourreries : projet d'établissement d'une *beurrerie* à St-Roch des Aulnaies ; importance de l'établissement de semblables manufactures ; résultats obtenus à ce sujet dans l'Etat de New-York ; ce que dit à ce sujet un correspondant du *Nouveau-Monde*, dans ses *Entretiens avec nos lecteurs agricoles*.—Moyen de rendre appétissante aux animaux la paille récoltée trop tard.

**Bibliographie :** "Souhaits de bonne année," par Saint François de Sales ; en vente à la librairie de MM. Rolland & Fils, Montréal.—"Les Etreennes" journal publié par M. J. N. Duquet, à Québec.—"Le Feuilleté Illustré" journal hebdomadaire publié à Montréal.

**Choses et autres :** Fromageries à St-Jean-Baptiste-de-Rouville ; ce qui a été réalisé par la vente du fromage, pendant une seule année.—Culture de la betterave à sucre à Belleville, dans la Province d'Ontario.—L'emploi de la cendre et des os pour les prairies.—Ce qu'est la profession agricole ; pourquoi est-elle l'objet d'autant d'insouciance ?—Maximes : Agriculture et morale.

**Recettes :** Moyen pour préserver les poules de la maladie.—Moyen pour nettoyer les vases qui ont contenu du pétrole.

## REVUE DE LA SEMAINE

Voici ce que dit le *Times* de Londres, le plus grand journal protestant du monde, à l'occasion de l'exécution en France des décrets du 29 mars dernier :

"Les actes d'aujourd'hui ont virtuellement terminés, à l'égard de Paris, les scènes scandaleuses appelées l'exécution des décrets. Les détails de cette persécution ne manqueront pas de soulever un mouvement d'indignation. Sauf les temps révolutionnaires proprement dits, jamais le gouvernement d'un grand pays ne s'était abaissé à une pareille entreprise, et le ministre de la justice présidant le tribunal des conflits jugeant en faveur de sa propre cause, est le comble — je vous demande pardon de l'expression — de ces atroces sottises qui, depuis des mois, ont stupéfié le monde entier.

"Pour apprécier avec calme les dispersions dont il s'agit, il convient de tenir compte des opinions opposées, et il est aisé de voir de quel côté se trouvent les gens que respecte la France et de quel côté se trouvent ceux qu'elle redoute et dont elle se défie.

"Les bandes chargées d'applaudir aux décrets et de haïr les victimes sont généralement composées d'individus dont le pays a horreur, d'individus qui sont les champions de toutes les révolutions, et qui bouleverseraient demain de fond en comble la société, si la protection d'une armée vigilante manquait à la France.

"Tous les esprits sensés, tous les hommes réfléchis et sincères, sans distinction de partis, de classes ou de croyances religieuses assistent consternés à ce viol de la liberté."

— Les membres catholiques à la Chambre des députés et du Sénat en France, protestent énergiquement contre l'exécution des décrets du 29 mars. Le 16 novembre, M. Buffet, membre du Sénat, rappelait à la séance de ce même jour, le dévouement du clergé régulier et les services rendus par lui à la France, en signalant, dans les termes suivants, ce que disait